



CNCC

COMPAGNIE
NATIONALE DES
COMMISSAIRES AGRICULTURE
COMPTES

VOTRE COMMISSAIRE AUX COMPTES VOUS ouvrir les yeux

L'AUDIT LÉGAL EST UNE FORMIDABLE OPPORTUNITÉ DE PORTER
 UN NOUVEAU REGARD SUR VOTRE ORGANISATION....

REGARD À 360°

L'écoute en amont, l'analyse de l'environnement liée à la mission d'audit permettent de porter un regard à 360° sur votre organisation. Votre commissaire aux comptes est une source utile de partage d'expérience.

VISION GRAND ANGLE

Votre commissaire aux comptes étudie votre secteur d'activité, sa réglementation, notamment le référentiel comptable applicable, et votre positionnement face à la concurrence. Il procède à une analyse générale du secteur économique concerné pour une plus grande pertinence de son audit. Il prend ensuite connaissance des objectifs de la direction et des stratégies mises en œuvre pour les atteindre. Pour cela, il se procure, par exemple, un descriptif détaillé de vos processus et contrôles internes pour effectuer un examen critique à haute valeur ajoutée de votre structure. Il porte également un regard attentif sur les objectifs opérationnels de l'organisation. Il prend connaissance et mesure les analyses financières, le fonctionnement de la communication interne...

VERS L'HORIZON

Votre commissaire aux comptes s'entretient avec vous pour comprendre vos orientations stratégiques.

Est-ce que votre structure atteint un cap? Quelles sont vos perspectives d'avenir, quelles sont les prévisions d'évolution de l'activité?

Le commissaire aux comptes engage le dialogue pour vous mener à des pistes de réflexion. Il vous expose les dysfonctionnements éventuels révélés à l'étude et vous permet une prise de conscience par une mise en perspective de la situation.

”



Un nouveau regard,
 source de valeur ajoutée

« Mon commissaire aux comptes apporte un regard bénéfique sur l'entreprise et son organisation. Il fait prendre conscience des améliorations à mettre en œuvre. »

Thierry Belin
 Président du groupe IFP

8 SUR
 10
 DIRIGEANTS

estiment que la mission de leur commissaire aux comptes a permis d'améliorer leur organisation interne.



► plus d'informations sur www.cncc.fr